Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle dans le Canton de Vaud pour la saison 2002/2003

Le canton de Vaud consacrera 600'000 francs à l'aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle durant la saison 2002/2003. Huit compagnies bénéficieront de ce soutien, cinq sous forme de subventions ponctuelles et trois dans le cadre d'un " contrat de confiance " de trois ans.

Parmi les dix-huit projets de création théâtrale indépendante et professionnelle déposés pour la saison 2002/2003, la Commission vaudoise du théâtre a proposé de soutenir cinq créations de façon conséquente, pour leur permettre d'être réalisées dans de bonnes conditions.

Dans sa séance du 4 mars 2002, le Conseil d'Etat a confirmé les choix de la commission, proposant d'allouer les subventions suivantes :

- 90'000 francs à la " Compagnie Voeffray-Vouilloz ", à Lausanne, pour monter la pièce Le Mariage de l'auteur polonais Witold Gombrowicz (metteurs en scène : Anne Vouilloz et Joseph-Emmanuel Voeffray);

- 80'000 francs au " Théâtre des Songes ", à St-Sulpice, pour monter la pièce La Nuit des rois de William Shakespeare (metteur en scène : Séverine Bujard);

- 80'000 francs à la " Compagnie de l'Organon ", à Lausanne, pour monter la pièce Dunant de l'auteur suisse Michel Beretti (metteur en scène : Simone Audemars);

- 60'000 francs au " Théâtre de la Mémoire " à Lausanne, pour monter la pièce Un menhir devant la porte de l'auteur lausannoise Marblum Jequier (metteur en scène : Michel Grobéty);

- 50'000 francs à la " Compagnie Un air de rien ", à Lausanne, pour monter la pièce Flash conçue et écrite par les membres de la compagnie (metteur en scène : Hélène Cattin) .

En outre, le Conseil d'Etat a renouvelé son aide à trois compagnies bénéficiaires d'un "contrat de confiance" de trois ans, par l'octroi d'une subvention annuelle de 80'000 francs à

- la " Compagnie Gianni Schneider ", à Lausanne (2e tranche),

- la " Compagnie Marin ", à Lausanne (2e tranche) et

- au " Théâtre en flammes ", à Lausanne (3e tranche).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mars 2002

- Mme Brigitte Waridel, présidente de la Commission vaudoise du théâtre, chef du Service des affaires culturelles - 021/316 33 01 - M. Henry Rosset, adjoint, Service des affaires culturelles - 021/316 33 03